

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN

**DÉGROUPEMENT DES TARIFS
R-3443-2000**

**RECONDUCTION DU SERVICE DE GAZ DE COMPRESSION
AU 1^{er} OCTOBRE 2000**

**TÉMOINS :
APPROVISIONNEMENT GAZIER
TARIFICATION**

1 aussi enclin à s'approvisionner lui-même pour un volume additionnel d'environ 7 %,
2 correspondant au gaz de compression.

3
4 Suite à cette proposition, nous demanderions aux clients toujours desservis en gaz de
5 compression par le distributeur, mais en marchandise par un autre fournisseur de leur
6 choix, de convenir avec leur fournisseur de marchandise d'un approvisionnement
7 additionnel en gaz de compression au plus tard le 1^{er} novembre 2000.

8
9 Le texte des tarifs qui sera en vigueur au 1^{er} octobre 2000 inclurait, dans sa description du
10 service de fourniture et dans celle du service de gaz de compression, un article
11 mentionnant que le choix du client de se retirer ou non du service du distributeur devrait
12 être le même en service de fourniture et en service gaz de compression.

13
14 Le service de gaz de compression demeure un des services dégroupés dont il sera question
15 dans le prochain document proposant le dégroupement des tarifs. Nous verrons alors
16 comment le service de gaz de compression s'intégrera aux autres services dégroupés qui
17 seront proposés.

18
19
20 u:\sd\cause 2001\Reconduction gaz de compression.doc